



7 et 8 DECEMBRE 2017 STAGE DE FORMATION SYNDICALE spécial ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

La CGT Educ'action de l'académie de Rouen organise un **stage de deux jours à Rouen les 7 et 8 décembre 2017, spécial ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**. Au cours de ce stage, nous aborderons les thèmes suivants :

Jeudi 7 décembre :

- Historique de la voie professionnelle
- Évolutions en cours : régionalisation, développement de l'apprentissage, labellisations (lycée des métiers, CMQ), expérimentations (classes de seconde indéterminée, logiciel Cerise Pro, bac pro MELEC et GA etc...)
- Le PPCR, reclassement et avancement, les rendez vous de carrière et son évolution
- Le management et les risques psychosociaux
- Les revendications défendues par la CGT et les luttes à mener

Vendredi 8 décembre :

- Intervention d'un élu CAPN son rôle, son action
- Les instances représentatives nationales, académiques et régionales
- Défendre ses conditions de travail dans son établissement (calcul de DHG, carte des formations, carrières, connaissance de nos statuts...)



Charlie Hebdo N°208 (décembre 2007)

Ce stage est ouvert à tous les collègues, syndiqués et non-syndiqués. N'hésitez pas à y inviter vos collègues intéressés.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre (voir modèle au verso) au chef de service (Recteur, sous couvert du DASEN, IEN-IPR ou chef d'établissement) au moins 30 jours avant le début de la formation.

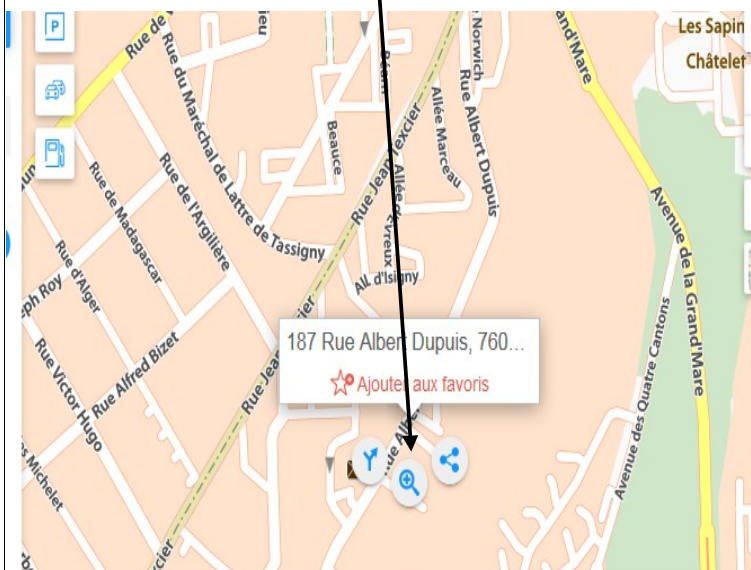
Chaque salarié a le droit à 12 jours de formation syndicale par an (à plein traitement).

Toute demande de convocation, par votre hiérarchie, est un abus de pouvoir. Par contre à la fin du stage, il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci remettront à leur hiérarchie.

Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Le stage se déroulera à l'**Union départementale CGT**
187, rue Albert Dupuis à Rouen
à partir de 9 heures

Modèle de courrier à adresser à l'administration et à joindre à votre demande d'autorisation d'absence :



À, le

Nom Prénom
Adresse professionnelle

Madame / Monsieur le DASEN / le
Recteur
s/c l' IEN / le proviseur ou principal

Objet : demande de congé de formation
économique, sociale, syndicale.

Madame, Monsieur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter de l'établissement le 7 et/ou 8 décembre 2017 conformément au décret n° 84-474 du 15.6.84 en vue de participer à un stage de formation syndicale. Il s'agit d'une session organisée par la Formation Syndicale CGT, organisme agréé à dispenser cette formation. Elle aura lieu à Rouen. Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue du stage.

Je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, mes salutations.

Coupon réponse : Sur internet ou papier
<https://doodle.com/poll/zxb9idbgankfts2i>



Coupon-réponse Je serai présent au stage :

le 07 décembre le 08 et je prendrai le repas le 07 le 08 décembre

Nom et prénom





Adresse

Téléphone Mail :

Etablissement :

A renvoyer au 187 Rue Albert Dupuis 76108 Rouen Cedex

Pour nous contacter :

<p>SANS LA CGT....</p>  <p>AVEC LA CGT....</p> 	<p>CGT Educ'Action Académie de Rouen 187 Rue Albert Dupuis 76108 ROUEN CEDEX ? 02 35 58 88 36 cgteduc.acrouen@gmail.com élus PLP 06 79 56 96 26</p>		
---	--	--	---